

Lycée Louis Vicat
2 place Marsalès
46200 SOUILLAC

REGLEMENT DE CONSULTATION

Objet du marché :

Séjour sportif « la corde dans tous ses états »

Représenté par Mr Larroque, chef d'établissement

Gestionnaire : Mme Caron

Téléphone : 05 65 27 04 00

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

1.1 Objet du marché

La présente consultation a pour objet l'organisation d'un séjour sportif de 5 jours, centré sur l'escalade, la spéléologie et la via-ferrata, à prévoir entre le 25 septembre et le 23 octobre 2023.

1.2 Décomposition des lots

Le marché se compose en 2 lots :

-lot 1 : hébergement et activités

-lot 2 : transport

Les candidats peuvent candidater sur un ou plusieurs lots.

ARTICLE 2- FIXATION DES PRIX

Les prix sont fermes. Le prix à payer sera le prix HT, majoré uniquement de la TVA, et couvrira l'ensemble des prestations. Aucun supplément ne pourra être demandé au lycée après acceptation de l'offre.

La gratuité des accompagnateurs ne peut être admise. Le tarif peut être différent en tenant compte des activités qui ne concernent pas directement les encadrants.

Les encadrants pourront être présents sans être considérés comme faisant partie du groupe d'apprenant.

ARTICLE 3- MODALITES D'EXCUTION

La commande intervient en une seule fois. Le contenu du voyage, les conditions de transport, de repas et d'hébergement devront être conformes au programme ci-joint.

Sont prévus 76 participants (70 élèves et 6 accompagnateurs) hébergés et transportés.

ARTICLE 4- JUGEMENT DES OFFRES

4.1 Présentation des offres

Les candidats doivent impérativement fournir les documents suivants :

LOT 1 :

- l'offre de prix datée et signée, faisant apparaître le prix total du séjour, le prix par participant élève, participant encadrant ainsi que le coût des activités proposées et le coût global des autres prestations
- les assurances éventuelles proposées.

LOT 2 :

- Le coût du transport aller et retour, HT et TCC, net de tout surcoût éventuel
- les assurances éventuelles proposées.

4.2 Conditions d'envoi

Les offres sont déposées, exclusivement par voie dématérialisée, sur la plateforme du site.

4.3 Date limite de dépôt des offres

Le mardi 23 mai 2023 à 12:00

4.4 Critères de jugement des offres

LOT 1 : 1. Prix 55% (hors assurance annulation)

2. Qualité des prestations proposées 40%
3. Prix de l'assurance annulation 5%

LOT 2 : 1. Prix 90%

2. Confort de l'équipement mis à disposition 10%

ARTICLE 5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout complément d'information s'adresser à :

-Mme Caron, gestionnaire (0460028F-gest@ac-toulouse.fr) 05 65 27 04 03

-Mme Foltzer, professeur EPS (laure.foltzer@ac-toulouse.fr) 06 72 71 58 74

LOT 1 : HEBERGEMENT ET ACTIVITES

La prestation doit comprendre la prise en charge complète du voyage dans les domaines suivants :

- Hébergements (tous les repas et nuitées) – cf tableau détaillé
- Le coût des activités (cours d'escalade, sorties encadrées de spéléologie, sorties via ferrata)

La destination doit être sur un site, en France, permettant la pratique des 3 activités : escalade, spéléologie et via ferrata avec une possibilité de repli en salle d'escalade si les conditions météorologiques ne permettent pas d'activités en plein-air. L'accessibilité à la salle d'escalade doit se faire sans conditions.

Nombre de nuitées et de repas à organiser

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Totaux repas et nuits
départ/ retour	Départ matin				Retour soir	
Petit déjeuner	parents	oui	oui	oui	oui	4
Déjeuner	parents	oui	oui	oui	oui	4
Goûter	parents	oui	oui	oui	oui	4
Dîners	oui	oui	oui	oui	oui	5
Nuitées	oui	oui	oui	oui	non	4

Les cinq jours sont à prévoir entre le 25 septembre et le 23 octobre 2023, au choix du prestataire.

Effectifs

Effectif élèves prévus : l'ensemble des élèves de l'option EPS de l'établissement : 70 élèves

Nombre d'accompagnateurs : 6

Il conviendra d'indiquer le prix pour l'éventuel hébergement en chambre individuel du chauffeur du car (selon prestation lot 2).

Descriptif détaillé des activités attendues

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matinées	Départ vers 6h Transport en car	Escalade	spéléo	escalade	Escalade
Midi	Repas sur aire de repos	Pique-nique sur piste	Pique-nique sur piste	Pique-nique sur piste	Repas au centre
Après-midi	Transport en car selon distance ou 1 ^{ère} après midi d'activité	Via ferrata	escalade	spéléo	Départ après le déjeuner
Soirée	Travail en salle de cours	Travail en salle de cours	Travail en salle de cours	Soirée dansante	Transport car

Il s'agit d'une proposition de répartition des activités. Celles-ci peuvent être réparties différemment pour les besoins d'organisation du prestataire (disponibilités des sites, etc).

Sur la base de 7 groupes de 10 élèves : chaque groupe doit avoir dans la semaine :

- 1 sortie via ferrata
- 4 cours d'escalade (5 si lundi après-midi)
- 2 sorties spéléo (éventuellement une sortie d'initiation horizontale et une plus verticale)

Si le site proposé est à moins de 4 heures de route du Lycée (Souillac – 46) : le lundi après-midi peut être organisé avec une 1^{ère} activité.

Une attention particulière sera également portée à la distance entre le lieu d'hébergement et les sites sur lesquels les activités sont proposées, afin de limiter les déplacements des élèves (temps de déplacement, empreinte carbone, etc.). Cette attention s'intégrera dans la note portant sur la qualité des prestations proposées.

L'offre propose une assurance annulation collective, dont le prix est indiqué à part.

LOT 2 :

Le lot 2 concerne le transport en car entre Souillac (46) et le lieu d'hébergement à l'aller et au retour.

Les candidatures doivent détailler :

- 1- Le coût au km du déplacement entre Souillac et le lieu d'hébergement
- 2- Le coût des éventuels déplacements en car sur place, selon la distance entre le lieu d'hébergement et les sites des activités.
- 3- S'il convient d'inclure ou non dans la prestation l'hébergement du chauffeur
- 4- La qualité du véhicule proposé (gamme en termes de confort)
- 5- Le coût d'une assurance et les garanties qu'elle propose

Il convient de les détailler les items 1 et 2 en précisant un coût au km. Il est possible de prévoir un surcoût au-delà d'un certain nombre de kilomètres ; celui-ci doit alors être précisé et détaillé. Les items 1 (voyage aller-retour de Souillac au lieu d'hébergement) et 2 (éventuels déplacements quotidiens) peuvent prévoir des coûts différents au kilomètre.